PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente variée
—DE—
Propriétés Foncières
BIEN SITUÉES
—DANS LE—
Premier District,
COMPRENANT
L'Elégante Résidence
En bois à deux étages,
No 1521 Avenue St-Charles
ENTRE LES RUES
Terpsichore et Melpomene.
Emplacements pour affaires et lots à bâtir.
COTTAGES DOUBLES
—ET—
Résidences à deux étages,
SUR LES RUES
JULIE, BASSIN et LIBERTE

SUCCESSION DE Mme MADELINE L. GAUCHE, FEMME DE JNO. J. CLARKE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 58,365.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.

MARDI 25 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 17 mars 1899 de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Elégante résidence en bois à deux étages, No 1521 rue St-Charles, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, Terpsichore et Melpomene, retiré de la rue, ayant un joli grillage, contenant galeries, cours devant et sur le côté, salons doubles à arches, cheminées en marbre, salle à manger cuisine, chambre extra au rez-de-chaussée, vestibule, cinq chambres à coucher, salon et salle de bain au second étage, le tout en bon ordre et élégamment tapissé. Le lot de terre est désigné par le No 4, sur un plan de Jos. Pilié, voyer, daté le 9 mars 1840 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, conformément auquel il mesure 28 pieds 5 pouces de face à l'avenue St Charles sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sur une jolie portion d'une grande avenue, à proximité du centre des affaires et de tous les autres avantages nécessaires à en faire une demeure aussi agréable qu'il est possible de désirer. On peut visiter la maison tous les jours, à l'exception des samedis et dimanches, de 2 à 3 heures. Droit d'occupation réservé au locataire actuel, sans paiement de loyer, jusqu'au 1er juin 1899. Possession sera donnée à ladite date ou avant.

2° L'emplacement établi depuis longtemps 1111 rue Julie, comprenant la maison en briques et en bois à deux étages situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Remparts et Bassin. Le lot de terre est désigné par le No 8 sur un plan annexé à un acte pardevant E. Bouny, ancien notaire, le 19 mars 1867. Lequel lot mesure plus ou moins 26 pieds de face à la rue Julie par une profondeur de 95 pieds 5 pouces et 6 lignes.

3° Un certain morceau ou portion de terre situé dans les mêmes district et ilet comme la propriété deuxièmement décrite plus haut désigné par la lettre B, sur le plan par D. E. Seghers, voyer, daté le 22 mars 1899, et mesurant en accordance, plus ou moins, 67 pieds 10 pouces de face à la rue Bassin par une profondeur de 159 pieds 2 pouces et 4 quatre lignes sur une ligne rompue vers la rue Girod, ensuite 75 pieds courant vers la rue Julie, ensuite 27 pieds 10 pouces 4 lignes courant vers la rue Bassin, ensuite sur une ligne courant vers la rue Julie 63 pieds 4 pouces ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Bassin 50 pieds 8 pouces 7 lignes, ensuite sur une ligne courant vers la rue Girod 59 pieds 2 pouces 7 lignes, ensuite sur une ligne courant vers et à la rue Bassin 81 pieds 6 pouces.

Une excellente localité pour une manufacture ou un entrepôt ou pour des affaires de chaux ou de ciment. La propriété ci-dessus secondement et troisièmement décrite sera vendue ensemble ou en entier.

4° La résidence et magasin en bois à deux étages Nos 1117 et 1119 rue Julie, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Remparts, Girod et Bassin. Le lot de terre mesure 27 pieds, plus ou moins, de face à la rue Julie sur 86 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Remparts et 97 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté, lequel lot est composé du lot No 125 et 1 pied de la touchant au lot No 124 en entier sur le plan de R. Delafield, mars 1832, déposé dans les archives de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville.

5° Le cottage double en bois, à un étage et mansarde, Nos 744 et 746 rue Bassin, contenant cinq chambres, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Remparts, Julie et Girod. Le lot de terre mesure conformément à un plan par D. E. Seghers, voyer, daté du 22 mars 1899, plus ou moins, 36 pieds 5 pouces de face à la rue Bassin par une profondeur de 81 pieds 6 pouces sur le côté vers la rue Girod, par une première profondeur de 52 pieds sur l'autre ligne de côté; de là 12 pieds 4 pouces 2 lignes sur une ligne courant vers la rue Julie; de là sur une ligne oblique courant vers la rue Remparts à la ligne du fond 31 pieds 3 pouces et 5 lignes, et sur la ligne du fond 59 pieds 2 pouces et 7 lignes. Ledit lot est désigné par la lettre A sur ledit plan. Une spéculation qui paiera.

6° La résidence en briques à deux étages No 725 rue Bassin, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Julie et Girod, contenant avec une bâtisse en bois à deux étages dans le fond, environ 9 chambres, vestibules et cour pavée. Le lot de terre est formé des parties des lots 66 et 67 sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 30 janvier 1832 déposé dans les archives de Félix Grima, ancien notaire et mesure 25 pieds de face sur la rue Bassin, par une profondeur de 128 pieds 7 pouces et une ligne entre lignes parallèles. Une spéculation qui paiera.

7° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet touchant à la propriété sixièmement décrite, mesurant 42 pieds de face sur la rue Bassin par 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles étant formée de deux portions des lots 67 et 68 sur un plan fait par J. Pilié voyer, le 2 janvier 1832 et déposé dans les archives de F. de Armas ancien notaire en cette ville. Un site que l'on peut utiliser de plusieurs façons profitables.

8° Trois certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Franklin, Liberté et Girod, désignés par les Nos 152, 153 et 154, mesurant chacun 26 pieds de face sur la rue Julie par 85 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 154 formant l'encoignure des rues Julie et Liberté et est amélioré avec une bâtisse de bureaux à un étage, en face du pont de la rue Liberté et du chemin de fer I. C. en font une belle localité d'affaires.

9° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 790 et 792, rue Liberté, dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Girod, et Julie, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur un arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, et mesurant 39 pieds de face à la rue Liberté sur 113 pied, 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Un placement sûr et productif.

10° Le quatrième indivis de deux lots de terre dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Girod et Notre Dame, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, le 3 février 1860, déposé dans les archives de P. C. Cuvillier. Lesquels lots se touchent et mesurant de face à la rue Tchoupitoulas, à savoir: Le lot No 7, 20 pieds 6 pouces et le lot No 8, 20 pieds, sur une profondeur chacun de 91 pieds 4 pouces entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant de la bâtisse double en briques à deux étages Nos 705 et 709 rue Tchoupitoulas.

11° Trois lots de terre situés à Hanson City, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan de ladite ville, déposé dans le bureau du greffier de ladite paroisse, lesquels lots ont chacun une face de 25 pieds à l'avenue Dunn et s'étendent en arrière 120 pieds, entre lignes parallèles, à une allée; lesdits lots étant dans l'ilet No 25, borné par les avenues George et Dunn, le boulevard Illinois et la rue Morry.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final: 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1899 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, les timbres du revenu inclus, aux frais des acquéreurs.

25 mars—25 26—avril 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 mars 1899 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Bertha C. Pfaefflin, épouse de Henry W. Frye, vs Mme Sophie W. Pfaefflin, épouse de Frank Standige, No 58,589 du docket de ladite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Chestnut et Colisée, désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, daté le 4 Mai 1844 et déposé dans les archives de L. Hermann, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions et Termes:—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garanti par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées et les polices transférées au porteur où porteurs des billets, et l'acquéreur devant assurer les taxes dues et exigibles et en 1899 en plus et au dessus le prix de d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, les timbres du revenue inclus aux frais de l'acquéreur.

12 mars—12 19 26—avril 2 9 13

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PHARMACIE ET RESIDENCE

Encoignure Clouet et Remparts.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

1001, 1003 rue Clouet, encoignure N. Remparts.

Succession de Annie Winterholler, épouse de Jacob Sissung.

Mardi, 4 Avril 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à plusieurs ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 58,103, datés et signés le 27 février et le 28 février 1899, dans l'affaire de la succession de Annie Winterholler, épouse de Jacob Sissung, il sera vendu aux enchères publiques—

Premièrement— Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Bourgogne et Louisa, lequel mesure 34 pieds de face sur la rue N. Remparts, par une profondeur et face sur la rue Clouet de 95 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet. Les améliorations consistent en une belle pharmacie, contenant quelque 6 ou 7 chambres, citerne double, cour pavée et hangar dans le fond et connu comme le No 3100 rue N Remparts.

Deuxièment—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Louisa et St-Claude et mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face sur la rue Clouet, par une profondeur et façade sur la rue N. Remparts de 92 pieds, 3 pouces et 7 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet.

Les améliorations consistent en un beau cottage double, presque neuf, contenant 4 chambres, citerne et hangar dans le fond de chaque côté et désigné par les Nos 1001 et 1003 rue Clouet et rapportant un revenu de $20 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt garanti par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer en sus du prix de leur enchère, les taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent à l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 mars—2 5 12 19 26—avril 2 3 4

Succession de Sophie A. Begnault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 58,009—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Marie A. Begnault, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

22 mars—22 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Bonnes Propriétés Foncières sont les meilleurs placements.

DOUBLES COTTAGES

Dans les Second et Troisième Districts

Justement ce que cherchent les spéculateurs.

August Gruner et als vs Paul P. Gruner et als.

No 58,255—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet.

JEUDI 27 avril, 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en raison d'un jugement rendu le 14 mars 1899 et signé le 20 mars 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci dessous décrites, à savoir—

1° Le joli cottage en bois, double et à un étage, Nos 1426 et 1428 rue Dauphine, dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon et Esplanade, contenant 2 chambres, cabinet, citerne de chaque côté; le lot de terre est désigné par la lettre E, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Dauphine, par 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur juste auprès de la rue Esplanade, dans un joli voisinage.

2° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1011 et 1013 rue Hôpital, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Quartier, Bourgogne et Remparts, contenant 4 chambres, cabinet et citerne de chaque côté; le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Hôpital sur 85 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Un voisinage bien peuplé dans lequel les propriétés sont toujours occupées, et en faisant un placement sûr et productifs.

3° Le joli cottage en bois double à 1 étage Nos 1012 et 1014 rue Hôpital, dans le second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Remparts et Bourgogne, contenant 4 chambres, cabinet et deux citernes et grande cour dans le fond. Le lot de terre mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Hôpital par 93 pieds 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan par E. Surgi, ingénieur civil, en date du 19 septembre 1885 et annexé à un acte pardevant André Doriocourt, notaire, le 22 septembre 1885. Une propriété se louant facilement et en faisant un bon placement.

4° Le cottage double en bois, à un étage et mansarde, Nos 1501 et 1503 rue Mandeville, coin N. E. de la rue Robertson, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Robertson, Espagne et Claiborne, contenant 5 chambres et cabinet de chaque côté. Le lot de terre mesure 41 pieds de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur et de face sur la rue Robertson de laquelle ladite portion de terre forme l'encoignure et étant le lot entier No 1 et de 5 pieds 6 pouces du lot No 2 sur un plan fait par A. Castaing, en date du 18 novembre 1852. Près des lignes de chars, des églises, des écoles et des marchés, et dans un voisinage s'améliorant. C'est un placement qui paiera.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un an de crédit pour des billets garantis spécialement par hypothèque et lien, de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans l'éventualité d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et l'assomption par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au delà du prix d'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, comprenant les timbres de revenu aux frais des acquéreurs.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 30 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 23 février 1899, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans la succession de Thomas Walsh, No 57 877 du dossier de la dite cour, les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 543, borné par les rues Sud Sud Franklin, Sud Liberté, Jena et Cadix; lesdits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un devis par H. C. Brown, assistant voyer de ville, en date du 2 août 1895, annexé à un acte pardevant J. J. Ward, notaire, le 20 mars 1898. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jena, par 125 pieds 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'assomption par l'acquéreur les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant C. Terman, Esq., notaire.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

Stroudback & Setrn.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Elégante résidence à deux étages avec terrains,

No 1464, rue Camp, entre les rues Robin et Race.

George B. Penrose vs Harry P. Lanphier et Edward S. Lanphier.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 58,772.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, bureau, No 821, rue Gravier—JEUDI le 27 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, rendu le 1er février 1899 et signé le 7 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Race Magasins et Robin et désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 58 sur le plan original du Faubourg Annonciation, par B. Lafon, daté le 15 mai 1807,—lequel dit lot mesurant en mesure américaine 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en la splendide résidence à deux étages, No 1464 rue du Camp, entre les rues Robin et Race, avec de vastes terrains contigus, contenant au rez-de-chaussée: vestibule, salons doubles, salle à manger, office cuisine, galeries de façade et dans le fond, chambre derrière la cuisine au premier étage six grandes chambres à coucher, chambre à bain, galeries sur la façade sur le côté et dans le fond, entièrement tapissé et ayant le gaz, hangar, poulailler, citerne, etc., cour et trottoir en pavage Schillinger.

Situé vis-à-vis le Jardin Colisée, sur une rue nouvellement asphaltée à deux portes de l'Académie de Sophie Wright, à proximité de l'école Jackson de l'église de l'Annonciation, du Marché Magasin, et de plusieurs lignes de chars.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 27

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur pour effectuer un partage.

Magasin et résidence, Nos 515 et 517 Sud Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, et le cottage double, Nos 323 et 325 Nord Claiborne, entre les rues Conti et Bienville. In re Susan Conrad, veuve de John Brandenborg, et als, vs Philip Brandenborg, et als.

No 58,230—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, où les plans sont exhibés avec tous les détails, il sera vendu conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 6ème jour de février 1899, et signé le 10ème jour de février 1899, et un ordre de la même Honorable Cour, rendu et signé le 24me jour de février 1899, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur en cette ville, après annonce préalable et conformément à la loi, de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, désigné par le Numéro Onze sur un plan fait par Louis Pilié, voyer, daté 24 novembre 1860, et déposé dans le bureau de C. E. Fortier, notaire, comme plan No 65 du livre de plans No 1. D'après ce plan ledit lot mesure vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances appartenant à ladite propriété.

Les améliorations comprennent un magasin en bois à un étage, portant les numéros municipaux 515 et 517 rue S Remparts, occupé par un magasin de ferblanterie et une résidence en briques dans le fond, contenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier, sous un toit en ardoises; aussi une écurie dans le fond, cour brique, citernes, etc. [le "Brake" et le "Beade" dans ledit local ne sont pas inclus dans cette vente.]

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances en dépendant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Bienville Derbigny et Conti, et mesurant quarante-quatre pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Claiborne par cent vingt-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Bienville, et sur la ligne du côté opposé il a une première profondeur de cent cinq pieds, neuf pouces et trois lignes, de là il suit à angles droit sur la rue Conti, cinq pieds neuf pouces et cinq lignes; de là une autre profondeur de vingt deux pieds deux pouces et une ligne jusqu'à sa ligne du fond, sur laquelle il mesure cinquante pieds un pouce et quatre lignes: le tout d'après un croquis ou plan par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 avril 1885, et annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant C. T. Soniat, un notaire en cette ville, le 6 mai 1885; ledit lot comprend le tout du lot numéroté Sept et partie du lot numéroté Huit, de l'ilet numéro Quarante-sept, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840.

Les améliorations comprennent un cottage double, portant les numéros municipaux 323 et 325 rue N. Claiborne, et contenant respectivement huit et cinq chambres, avec cour pavée en briques, hangars, citernes, etc., produisant un magnifique revenu annuel.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit, en des billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur les propriétés vendues, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection ou paiement des billets; bâtisses et améliorations devant être tenues assurées par les acquéreurs, et les polices d'assurance devront être transférées au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devront assumer en plus et au-dessus de leur enchère, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1899, et déposeront 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente, timbres du revenu inclus devant être aux frais des acquéreurs, pardevant James J. Woulfe, notaire public en cette ville.

1er mars—1 8 14 21 28—avril 2 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!

Jardiniers, Spéculateurs, Planteurs et Architectes.

Lots et Ilets de Valeur

Dans le Premier District,

A être Vendus à un Bargain.

SUCCESSION DE FRANCOIS LACROIX, No 9,804 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", et in re E. CUCULLU, Administrateur, vs BRACKENRIDGE LUMBER COMPANY, Limited, No 44 680 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A".

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI 2 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rue Baronne et Carondelet, où sont exhibés sur les plans toutes particularités et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date et signé le 8 mars 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre aux enchères publiques, après les délais légaux usuels, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Trente-quatre lots de terre dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Gayoso Gravier et Perdido, mesurant 449 pieds sur la rue Salcedo, 449 pieds sur la rue Gayoso, 288 pieds sur la rue Gravier, 288 pieds sur la rue Perdido.

2° L'ilet No 760, dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Carrollton, les rues Pierce, Baudin et D'Hémécourt, mesurant 320 pieds 10 pouces sur l'avenue Carrollton, 319 pieds 7 pouce 6 lignes sur la rue Pierce, 517 pieds 7 pouces 4 lignes sur la rue D'Hémécourt, 489 pieds 2 lignes sur la rue Baudin.

3° Vingt huit lots de terre dans le même district dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Gravier et Perdido; mesurant 449 pieds sur la rue Lopez, 449 pieds sur la rue Salcedo, 205 pieds 7 pouces sur la rue Perdido, 205 pieds 7 pouces sur la rue Gravier.

4° Trente-deux lots, Nos 3 à 34 dans l'ilet 665 borné par les rues Lopez, Rendon, Gravier et Perdido mesurant 312 pieds 11 pouces sur la rue Gravier, 250 pieds 4 pouces sur la rue Perdido, 329 pieds 10 pouces 7 lignes sur la rue Lopez 449 pieds 10 pouces 7 lignes sur la rue Rendon.

Toutes les dimensions ci-dessus plus ou moins.

Toutes les propriétés sont en ville.

Termes et conditions—La moitié ou plus au comptant au gré des acquéreurs et la balance pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège au vendeur sur la propriété vendue, 5 pour cent honoraire d'avocat dans l'eventualité d'un procès, pour forcer la collection du billet ou des billets: les actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité telles que le pact de non alienando et l'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année courante 1899, comprenant les timbres de Revenue Interne.

Actes de vente pardevant MM. La Pice & Legardeur, notaires en cette ville, aux frais des acquéreurs.

28mars—28—avril 2 9 16 23 30—mai 1 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Rosa Lowe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,913—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Sarah Lowe, femme de Louis Lacour, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

23 mars—23 27—1er avril

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de W. T. Flood.

No 58,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Matériaux de Plombier, Bail et droit d'occuper.

EN vertu de deux ordres séparés de l'Hon. N. H. Rightor juge de ladite Cour, Division D, datés et signés respectivement le 16 mars et le 21 mars 1899, il sera vendu aux enchères publiques par DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur, le LUNDI 3 AVRIL 1899 à 11 heures A. M., sur les lieux No 1600 rue PRYTANEE, encoignure TERPSICHORE. 1—Le bail et le droit d'occupation du local susmentionné. 2—Un lot de matériaux de Plombier, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

TERMES COMPTANT SUR LES LIEUX

Dinkelspiel & Hart, avocats.

22mars—22 26—avril 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs Provident Investment & Redemption Co Ltd et als.

Bureau fermé à coulisses, Grilles de Bureau. Tables, Chaises à bascule, Chaises de bureau, Tabourets. Perforateur de chèques et ustensiles généraux pour bureau.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur — bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, 5 avril 1899, à onze heures A. M. sur les lieux, No 802 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté et signé le 17 février 1899, les ameublements et installations de bureau ci-dessus décrits en partie, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

19 mars—19 20 22 26—avril 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Maison d'affaires bien établie
—COMPRENANT—
Le magasin en briques à trois étages et mansarde
610 RUE BIENVILLE,

Entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

Occupée pendant plusieurs années par une Imprimerie.
—ET LA—
Jolie résidence en bois à deux étages
825 RUE QUARTIER,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

SUCCESSION DE GEORGE MULLER.

No 58,136—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger encanteur.—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, 25 avril 1899 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1899 de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, siégeant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, actuellement absent, les propriétés ci dessous décrites à savoir:

1° Le magasin substantiel en briques à trois étages et mansarde, 610 rue Bienville, entre les rues Chartres et Passage de la Bourse, ilet borné par la rue Douane, comprenant un grand magasin au rez-de-chaussée, le premier étage est divisé en six chambres et a un joli balcon en fer sur le devant. Le lot de terre sur lequel la bâtisse est érigée est situé dans le second district de cette ville et est désigné par le No 45 et mesure 25 pieds de face à la rue Bienville sur 79 pieds 11 pouces de profondeur, le tout en mesure américaine.

Ce magasin a été en usage pendant plusieurs années comme imprimerie et est maintenant occupé par l'imprimerie de Muller & Cie et sera un placement rémunératif.

2° La jolie résidence en bois à deux étages, 825 rue Quartier, borné par l'avenue Esplanade et les rues Dauphine et Bourbon, contenant des galeries de face et de côté, salle d'entrée, six chambres et vestibule avec escaliers, citernes, etc., dans la cour. Le lot de terre sur lequel la bâtisse est érigée est désigné par la lettre N, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville en date du 21 février 1868 et mesurant en mesure américaine, conformément audit plan, 22 pieds 1 pouce sur la rue Quartier 58 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, 54 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et 22 pieds 2 pouces de largeur dans le fond; ledit lot étant connu comme le lot No 20 de l'ilet No 80 du plan de la ville.

Cette propriété est à un ilet de la belle avenue Esplanade, sur une jolie rue et dans un bon voisinage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans représentées par privilège du vendeur et billets à hypothèque garantis par toutes les clauses usuelles de sécurité, et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement; 5 pour cent honoraires d'avocats dans l'éventualité d'un procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être constamment assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'assomption par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1899, en sus et au-delà du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant André W. Seguin, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 23 à date

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 57,930.

Succession de James S. Richardson.

Jeudi, 6 Avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nlle Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen — Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 57,930, in re, succession de James S. Richardson, daté et signé le 4 janvier 1899, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la suivante décrite propriété au dernier et plus haut enchérisseur. Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Prytanée, Deuxième et Troisième, mesurant 125 pieds de face à la rue St-Charles sur 213 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième, entre lignes parallèles. Termes et Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, du jour de la vente jusqu'à ce qu'ils soient payés et garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumant en plus et au dessus de son enchère les taxes pour l'année 1899. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Villeré, notaire. Les candélabres et les installations de gaz ne sont point compris dans cette vente.

4 mars—4 5 9 16 23 30—avril 3 4 5 6

Succession de George Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,779—Division B—Attendu que Mme Fannie Williams (née Thompson), veuve de George Williams, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Williams, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

23 mars—23 27—avril 1

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District Paroisse d'Orléans. Division B.—No 56,175.

J. Arthur Letten et als, vs Sidney Brand et als.

MARDI 4 avril 1899, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennen —Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée J. Arthur Letten et als, vs Sidney Brand et als., docket No 56,175, le dit ordre étant à moi adressé, rendu le 13 février 1899 et signé le 20 février 1899 je procéderai de vendre à midi, à l'enchère publique, la suivante décrite propriété, à savoir:—

1° Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Bagatelle [ou Bourbon] et Morales [ou Marais], dans l'ilet borné par les rues Touro et St-Claude et mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue Bagatelle [ou Bourbon] sur 90 pieds de profondeur et façade sur la rue Morales [ou Marais] faisant partie d'un lot de terre désigné par le No 253 de l'ilet 30, d'après le plan du faubourg Marigny, déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant trois chambres, cuisine et cabinet, une chambre en haut, de chaque côté et loué à raison de $10 par mois chaque côté. Connu comme les Nos 1841 et 1843 Bourbon, encoignure Marais.

2° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tonti, Hôpital et Miro, désigné par le No 11 sur un devis annexé à un acte du 1er juillet 1845, pardevant A. Doriocourt, notaire; ledit lot mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 130 pieds de profondeur. Les améliorations portant le No municipal 2317 rue Ursulines et consistant en un cottage simple en bois, contenant deux chambres et cuisine, hangars et grande cour: loué à raison de $8 par mois.

3° Un lot de terre, désigné par le No 13 de l'ilet K, borné par les rues Derbigny, Roman, Dumaine et St-Philippe, sur un plan de J. Rothaas, voyer, déposé en l'étude de H. B. Cenas; ledit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds. Les améliorations, portant le No municipal 918 rue Roman, et consistant en un cottage double en bois contenant balcon sur la façade, deux chambres et cuisine de chaque côté, cabinet. Loué à raison de $10 par mois.

4° Un lot de terre, situé dans l'ilet borné par les rues Bons-Enfants (ou St Claude), Mystérieuse (ou Columbus), Histoire (ou Kerlerec) et Amour (ou Nord Remparts), désigné par le No 3 sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 25 octobre 1852, déposé en l'étude de P. E Laresche, notaire, sous le No 20 de son livre de plans marqué L; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Bons-Enfants (ou St Claude) sur environ 93 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 et environ 93 pieds 2 pouces sur la ligne opposée et 30 pieds en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations portant le No municipal 1446 rue St Claude, et consistant en un cottage double en bois, contenant trois chambres de chaque côté, et grande cour. Loué à raison de $8 par mois.

5° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Constance, Chemin Félicité, Magasins et Richard, et mesurant plus ou moins 46 pieds 7 pouces de face à la rue Félicité, sur une profondeur irrégulière de 86 pieds sur une ligne et 91 pieds 4 pouces sur la rue Constance, et 32 pieds sur la ligne du fond; ledit lot étant marqué No 3, sur un devis dudit lot et autres dressé par A. D'Hémécourt, annexé à un acte de vente de Bernard Ferrand à Eugène Posthel, épouse de René Posthel, pardevant Jules Mossy, notaire, le 8 avril 1833. Les améliorations portant les Nos municipaux 1003 rue Félicité et 1623, 1627, 1629, 1631 et 1633 rue Constance, et consistant en une rangée de cottages en bois, la maison de l'encoignure contenant trois chambres et cuisine de chaque côté et les autres maisons contenant deux chambres et cuisine de chaque côté. Les trois maisons se louent pour $8 par mois de chaque côté.

6° Un lot de terre désigné par le No 4 de l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Johnson et Galvez, d'après le plan de Gironx et Castaing, du 6 juin 1850, déposé en l'étude de P. Lacoste, notaire; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations portant les Nos munic paux 2125 et 2127 rue Dumaine, et consistant en un cottage double en bois, contenant double salons, chambre à coucher, cuisine, cabinet, une chambre en haut et chambre au-dessus de la cuisine de chaque côté, et loué à raison de $11 par mois chaque côté.

7° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Clara (autrefois St-Magdalen), Magnolia (autrefois St-Marc), Gravier et Perdido désigné par le No 21, sur un devis par J. A. D'Hémécourt daté le 23 janvier 1869, annexé à un acte de vente par A. W. Taylor à la veuve J. Lambert, du 13 février 1869, pardevant W. J. Castell, notaire; ledit lot mesurant 30 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Gravier, 76 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Magnolia, 83 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 22 et 30 pieds en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations portant les Nos municipaux 1648 et 1650 rue Gravier, et consistant en un cottage double en bois, contenant deux chambres cuisine et cabinet de chaque côté. Loué à raison de $9 par mois de chaque côté.

8° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Remparts et St-Claude, formant l'encoignure des rues Ursulines et St-Claude, désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Surgi et Persac, daté le 20 juin 1859 et déposé en l'étude de O. Drouet, notaire; ledit lot mesurant, en mesure américaine d'après ledit plan 44 pieds 1 pouce de face à la rue St-Claude sur 62 pieds 3 et 6/8 pouces de profondeur et façade à la rue Ursulines, 32 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne qui le sépare du lot No 4, de là s'étendant 22 pieds et s'élargissant sur une nouvelle profondeur de 31 pieds 9 et 6 8 pouces, et dans le fond mesurant 44 pieds 1 pouce en largeur sur une première ligne, de là s'élargissant 2 pieds et s'étendant sur une nouvelle ligne 22 pieds 7 pouces. Les améliorations portant les Nos municipaux 1040 1042 rue St-Claude et consistant en un cottage double en bois, contenant quatre chambres dépendances et hangar au rez-de-chaussée et deux chambres et galerie au premier; aussi, cuisine en brique et chambre à charbon. Loué à raison de $20 par mois chaque côté.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de ventes pardevant U. Marinoni, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.

Les plans à la Bourse.

28 fév—28—mars 1 7 14 21 22 28 29—av 3 4

Wm. P. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de valeur dans le Quatrième District.

Succession de George D. Kimble.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 331 rue Carondelet, le JEUDI, 6 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frank A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 février 1899, dans l'affaire de la succession de George D. Kimble, No 58,190 de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, les propriétés foncières suivantes:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la Nlle Orléans, dans l'ilet No 39, lequel est borné par les rues Ste Marie, Félicité, St Thomas et Rousseau, laquelle dite portion de terre mesure vingt-six pieds, huit pouces et quatre dixièmes de face à la rue Ste Marie par soixante trois pieds et un demi pouce de profondeur sur la ligne du côté le plus près à la rue St. Thomas et vingt-cinq pieds huit pouces et trois quarts pouces de largeur dans le fond, et soixante-trois pieds sur la ligne de côté le plus près et vers la rue Rousseau.

Conditions Comptant—L'acquéreur devra déposer dix pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire.

5 mars—5 12 19 26—avril 2 6

Marshall J. Smith, Julian D. Payne. F. Moreno, W. J. Ferguson.

MARSHALL J. SMITH & CO

Agents d'Assurance en Général.

No 309 RUE BARONNE, NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

5 mars—1mois

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage

Propriété de Choix dans le Quatrième District.

Attrayant Cottage Double,

Encoignure des rues St-Thomas et Neuvième.

Double Maison en Bois, à Deux Etages,

Nos 3021 et 3025 rue Tchoupitoulas.

Mme Margaret Paul Bernard et als vs Jacob Paul et als.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 19 janvier 1899, et signé le 25 janvier 1899, et d'un ordre daté le 27 février 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", dans l'affaire et pour compte de Mme Margaret Paul Bernard et als versus Jacob Paul et als, Dossier No 57 9[illegible] de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques, pour effectuer un partage—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas [ou Fulton], Neuvième, Harmony et Chippewa, désignés comme les lots 1 et 2 sur un plan annexé à un acte pardevant L. R. Kenny, ancien notaire le 29 décembre 1851, mesurant chacun 29 pieds pouces de face à la rue St. Thomas, par 1[illegible] pieds de profondeur. Lot No 1 formant l'encoignure des rues St. Thomas et Neuvième. Lot No 2 mesure 29 pieds de large dans le fond. Les améliorations consistent en un grand et spacieux cottage résidence double avec dépendances à deux étages dans le fond connus comme numéros 3137 et 3139 rue St. Thomas, encoignure Neuvième. Le tout confortable, bien subdivisé et désirable comme demeure ou comme placement.

2° Un certain lot (ou portion) de terre situé dans le 4e District de cette ville, désigné comme lot 12, dans l'ilet No 7, borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Fulton ou St-Thomas Septième et Huitième sur le plan original du Faubourg Livaudais par B. Buisson, le 5 mars 1832 et mesurant en mesure américaine, 51 pieds 1 pouce face sur la rue Tchoupitoulas, par 124 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne vers lot 1[illegible], et 114 pieds 1 pouce sur une ligne vers le lot 13, plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence en bois, double et à deux étages, à chemin de voiture sur le côté, connue par numéros municipaux 3021 et 3025 Tchoupitoulas. Cette propriété est une bonne source de revenus, habitable comme résidence et appropriée aux affaires, sur une passante et à proximité de toutes les commodités, et adjoignant à F.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets des acquéreurs, garantis par liens et privilèges du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, portant pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera toutes les taxes pour 1899 et l'an courante au-dessus du prix d'adjudication. Actes de vente comprenant les timbres revenue des Etats Unis aux frais des acquéreurs pardevant H. Garland Dupre, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

2 mars—2 7 14 21 28—4 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Bon Placement

JOLI COTTAGE SEUL,

1305 rue St Claude près la rue Esplanade.

Succession de Amélie Elizabeth Pelanne, épouse de P. Cougot.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, encanteur, Bureau 727 rue Commune—MARDI, 11 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date du 7 mars 1899, dans l'affaire et pour compte de la succession de Amélie Eliza Pelanne, épouse de P. Cougot, Dossier 42,148 de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claude, Quartier, Tremé et Esplanade, mesurant 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Claude, 28 pieds 2 pouces sur la ligne du fond par une profondeur de 96 pieds pouces d'après un devis de Louis H. Pilié, daté du 18 août 1882.

Les améliorations consistent en une résidence (cottage seul) désignée par le municipal 1305 rue St Claude, et confortablement subdivisée en un vestibule, 6 appartements spacieux et cabinet, hangar au fond, terre, etc., adjoignant l'élégante résidence "Trisconi", près de toutes les commodités d'un voisinage choisi.

Conditions—Un tiers comptant, et balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreurs garantis par liens et hypothèque du vendeur et portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, l'acte devant contenir clause d'honoraires d'avocats, le pacte de non alienendo, la clause d'assurance, le dénombrement des estimations et la confirmation jugement, l'acquéreur devant assumer paiement des taxes de 1899, acte de vente comprenant les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant G. Legardeur Jr, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

11 mars—11 14 21 28—avl 4 9 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Sixième District.

Deux Lots à Bâtir Choisis à l'encoignure rues Pitt et Arabella.

Succession de Louis Lethique Jr.

PAR PAUL & GURLEY - Albert Paul, encanteur, Bureau No 727 rue Commune—le MARDI, 11 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 84[illegible] rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 1899 mars dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louis Lethique Jr., 58,254 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Nashville et les rues Arabella, Pitt et Jeunett (maintenant Garfield), mesurant 60 pieds de face à la rue Pitt, 135 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Arabella, formant l'encoignure des rues Pitt et Arabella. Cette location est magnifique pour des affaires de détail ou pour site de résidence, à proximité des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement.

Conditions—Comptant. Acte de vente comprenant les timbres de revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant G. Legardeur. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

11 mars—11 14 21 98—avril 4 9 à date

VENTES PAR LE CONSTABLE

Samuel E. Davis vs Edwin W. [illegible]

PREMIERE COUR DE CITÉ De la Nouvelle-Orléans—No 38,669—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux, No 717 rue Poydras entre les rues Carondelet et St-Charles, le JEUDI 30 mars 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

2 presses d'imprimerie à job, 1 lot de fontes, 1 chaise, 1 lot de casses et 1 lot de galées d'imprimerie, 2 marbres assortis de livres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré au bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité.

19 mars—19 25 30